

Flûteau nageant (*Luronium natans*)

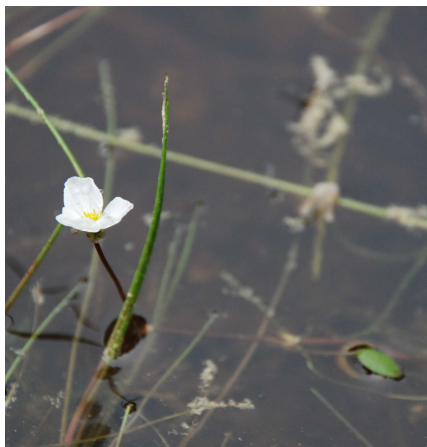
Code Natura 2000 : 1831

CLASSIFICATION

CLASSE DES MONOCOTYLEDONES
ORDRE DES ALISMATALES
FAMILLE DES ALISMATACEES

STATUTS DE PROTECTION

ANNEXE II ET IV - DIRECTIVE HABITATS
ANNEXE I – CONVENTION DE BERNE
PROTECTION NATIONALE



Flûteau nageant



Station proche de la source du Vivier

Description de l'espèce

Plante aquatique dont la morphologie varie en fonction de sa situation écologique : feuilles immergées partant de la base en forme de ruban, translucides vert pâle de 5 à 15 cm de long, feuilles flottantes longuement pétiolées, ovales de 1 à 4 cm de long. Fleurs solitaires de mai à septembre, formées de 3 pétales blancs rosés et jaunes au cœur, mesurant 7 à 18 mm de diamètre.

Biologie et habitats

Pousse dans et en périphérie des pièces d'eau oligotrophes, au sein du groupement des étangs eutrophes et/ou des groupements amphibies à Littorelle. Il supporte donc les variations du niveau d'eau jusqu'à l'assèchement estival et recherche les substrats sablo-limoneux plutôt acides. Les effectifs peuvent être très fluctuants d'une année sur l'autre, voir à éclipses de par le caractère pionnier de l'espèce.

La dispersion se fait par transport aquatique des stolons et des graines ou par les oiseaux après ingestion des graines.

Répartition

En grande raréfaction à l'échelle nationale comme à l'échelle départementale où ne subsiste qu'une dizaine de stations.

La plante a été retrouvée sur un site déjà connu au sud de Challes et deux nouvelles stations ont été découvertes en forêt de Bercé et à sa lisière. Dans tous les cas, il s'agit d'étangs de petite taille situés en tête de vallon en milieu boisé. La population est importante et l'espèce s'y reproduit. Malgré l'observation de prédation par des oiseaux aquatiques, ces populations ne semblent pas menacées à court terme.

La station historique dans le Ruisseau de Loudon (en 1994) n'a pas été revue.

Mesures de gestion favorable

- Protéger la ressource en eau.
- Conserver la fluctuation du niveau d'eau.
- Conserver le milieu ouvert.
- Limiter le piétinement par les mammifères sauvages.